

TARIFS FORMATIONS EN ALTERNANCE

ANNEE 2022

Dans le cadre d'une formation en alternance, les frais de formation sont à la charge de l'entreprise ou de son OPCO.

La formation est gratuite pour l'apprenant.

Les frais de formation ci-dessous s'appliquent aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation signés en 2022.

FORMATION ET CODE DIPLÔME	COÛT PAR ANNÉE DE FORMATION
TP CEA (56T22102 – RNCP 31838)	8 600 €
TP EMI (56T25002 – RNCP 5919)	9 900 €
BTS BIOQUALITÉ (320 22103 – RNCP 35335)	10 500 €
BTSA STA (323 22113 – RNCP 15614)	14 794 €
BUT GB (251 22101 – RNCP 35368)	9 700 €
LP MPIAA (250 22159 – RNCP 30074)	10 200 €
LP ADMIR (250 22159 – RNCP 30074)	10 200 €
INGÉNIEUR AGRO-ALIMENTAIRE AGROSUP DIJON (170 21013 – RNCP 11362)	12 073 €
INGÉNIEUR AGRONOME AGROSUP DIJON (– RNCP 11432)	12 000 €

Ces coûts correspondent aux tarifs définis dans la liste France Compétences fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage pour les branches professionnelles avec lesquelles l'IFRIA BFC travaille le plus fréquemment (mise à jour mai 2022).

Si le niveau de prise en charge défini par la branche professionnelle de l'entreprise d'accueil est différent, l'IFRIA BFC étudiera le tarif à appliquer au cas par cas.

Dans tous les cas, il ne sera pas facturé de reste à charge à l'entreprise d'accueil dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

IFRIA BFC

11, rue Edgar Faure – 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 69 16
contact@ifria-bfc.fr

www.ifria-bfc.fr